



REGION
GUADELOUPE

Stratégie «GUADELOUPE 2020»

**Plan d'actions de la Région Guadeloupe
pour la programmation
des fonds européens
2014 - 2020**

DOSSIER DE PRESSE


l'Europe
s'engage
en Guadeloupe
avec le FEDER





SOMMAIRE

Communiqué de presse	3
Programme de la rencontre avec le Commissaire Johannes HANH	4
Article 349 du TFUE	6
Tableau de synthèse des actions de la stratégie « Guadeloupe 2020 » ..	7



Communiqué de presse

Ce mardi 25 juin 2013, les Régions Ultrapériphériques (RUP) – la Guadeloupe, la Guyane française, la Martinique, la Réunion, Saint-Martin, les Açores, Madère et les îles Canaries rencontrent le Commissaire européen en charge de la politique régionale, Johannes HANH à la Commission européenne (Berlaymont) à Bruxelles.

Cette rencontre fait suite à une invitation de la Commission européenne proposant à chaque RUP d'élaborer un plan d'actions à partir de leurs priorités de développement, toutes politiques publiques confondues.

La présidente du Conseil régional, Josette BOREL-LINCERTIN accompagnée des autres présidents des RUP, remettra au Commissaire HANH le plan d'action, « Guadeloupe 2020 ». Ce plan d'actions privilégie une démarche synthétique, ascendante et évolutive, ciblant les besoins territoriaux et les réponses pour y faire face. Il plaide notamment pour une utilisation renforcée de l'article 349 du Traité sur le Fondement de l'Union Européenne.

La Conférence des Présidents des Régions ultrapériphériques n'a de cesse de plaider en faveur d'un engagement politique renouvelé de la part des institutions européennes envers les RUP. Les RUP constituent une réalité unique et forment un ensemble au sein de l'Union européenne, distinct des autres régions européennes, caractérisé essentiellement par leur éloignement, leur insularité, leur vulnérabilité face aux changements climatiques.

Ainsi, dans sa communication du 20 juin 2012 intitulée « Les régions ultrapériphériques de l'Union européenne: vers un partenariat pour une croissance intelligente, durable et inclusive » la Commission actualise en cinq axes (accessibilité, compétitivité, insertion régionale, dimension sociale et changement climatique) la stratégie de développement qui accompagnera les RUP dans l'accomplissement des priorités de la Stratégie EUROPE 2020 en faveur d'une croissance intelligente, durable et inclusive.

Dès lors, la Stratégie Guadeloupe 2020, représente l'opportunité d'établir un véritable partenariat avec l'Europe à travers une démarche innovante que l'on peut qualifier de « *bottom-up* ». En effet, afin de réaliser cette première version du document, une consultation des partenaires socio-économiques a permis de recueillir leurs attentes et leurs propositions d'actions qui ont été intégrés au document. La stratégie « Guadeloupe 2020 » se décline en trois axes majeurs:

- **Axe 1 – Vers une croissance intelligente:** Renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire Guadeloupéen à l'aide d'une diversification et une



Dossier de presse

modernisation économique. Il s'agit de créer un cadre favorable à la création d'entreprise et d'emploi durable.

- **Axe 2 – Vers une croissance durable:** Préserver l'environnement en renforçant la démarche de d'un développement durable de l'économie guadeloupéenne. (valorisation des ressources naturelles et du patrimoine de l'Archipel).
- **Axe 3 – Vers une croissance inclusive:** Favoriser l'éducation, la formation et l'accompagnement social pour réduire les risques d'exclusion sociale, de pauvreté. Intégrer d'avantage de guadeloupéens au marché du travail. (lutte contre le décrochage scolaire, le chômage, les faits de violence)

Enfin, au 1er janvier 2014, Mayotte deviendra une Région Ultrapériphérique de l'Union Européenne.

Le 18 octobre prochain, la Région Guadeloupe succédera à la Réunion et prendra la Présidence de la Conférence des Régions Ultrapériphériques pour un an. Le calendrier de la présidence Guadeloupe s'annonce d'ores et déjà chargé avec la mise en œuvre et le suivi d'un plan d'actions ambitieux et déterminant pour l'avenir économique et social de la Guadeloupe.

Programme de la rencontre avec le Commissaire Johannes HANH

14h00-14h25	Accueil des participants (café, boissons)	
14h35-14h45	Ouverture de la réunion par Mme Vittoria ALLIATA DI VILLAFRANCA, directrice de la DG REGIO	
14H35 - 16H00	Présentation par les Présidents des RUP des orientations stratégiques de leur plan d'action	
14h35-15h00	M. Didier ROBERT, Président du conseil régional de la Réunion	
15h00-15h07	M. Rodrigo VASCO SALES DE OLIVEIR, Gouvernement régional des Açores	
15h07-15h14	M. Paulino RIVERO BAUTE, Président du gouvernement autonome des Canaries	



Dossier de presse

15h14- 15h21	Mme Josette BOREL-LINCERTIN, Présidente du conseil régional de Guadeloupe	
15h21-15h28	M. Rodolphe ALEXANDRE, Président du conseil régional de Guyane	
15h28-15h35	M. Alberto João JARDIM, Président du gouvernement régional de Madère	
15h35-15h42	M. Jean CRUSOL, Vice-Président du conseil régional de la Martinique	
15h42-15h49	Mme. Aline HANSON, Présidente de la collectivité de Saint-Martin	
15h49-15h56	M. Daniel ZAIDANI, Président du conseil général de Mayotte	
16H00 - 16H45	Rencontre avec la presse (salle du 11 ^{ème} étage)	
16H45 - 18H00	Echanges avec la Commission sur les thématiques proposés par les RUP	
16H45-17H00	Commissaire HANH – Commentaires et réactions	
17H00-17H08	Insertion régionale des Régions Ultrapériphériques	
17H08-17H16	L'emploi des jeunes et la macro-finance dans les Régions Ultrapériphériques	
17H16-17H24	Spécialisation intelligente et développement durable des régions ultrapériphériques	



Dossier de presse

17H24-17H32	Compétitivité des petites et moyennes entreprises, internationalisation de leurs activités et accès au financement des Régions ultrapériphériques	
17H32-17H40	La politique maritime et les Régions Ultrapériphériques	
17h45-18h00	Clôture par le Commissaire HAHN et le Président Didier ROBERT	

Article 349 du TFUE

(Ex-article 299, paragraphe 2, deuxième, troisième et quatrième alinéas, TCE)

Compte tenu de la situation économique et sociale structurelle de la Guadeloupe, de la Guyane française, de la Martinique, de la Réunion, de Saint-Barthélemy, de Saint-Martin, des Açores, de Madère et des îles Canaries, qui est aggravée par leur éloignement, l'insularité, leur faible superficie, le relief et le climat difficiles, leur dépendance économique vis-à-vis d'un petit nombre de produits, facteurs dont la permanence et la combinaison nuisent gravement à leur développement, le Conseil, sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen, arrête des mesures spécifiques visant, en particulier, à fixer les conditions de l'application des traités à ces régions, y compris les politiques communes. Lorsque les mesures spécifiques en question sont adoptées par le Conseil conformément à une procédure législative spéciale, il statue également sur proposition de la Commission et après consultation du Parlement européen. Les mesures visées au premier alinéa portent notamment sur les politiques douanières et commerciales, la politique fiscale, les zones franches, les politiques dans les domaines de l'agriculture et de la pêche, les conditions d'approvisionnement en matières premières et en biens de consommation de première nécessité, les aides d'État, et les conditions d'accès aux fonds structurels et aux programmes horizontaux de l'Union.

Le Conseil arrête les mesures visées au premier alinéa en tenant compte des caractéristiques et contraintes particulières des régions ultrapériphériques sans nuire à l'intégrité et à la cohérence de l'ordre juridique de l'Union, y compris le marché intérieur et les politiques communes.

Tableau de synthèse des actions de la stratégie « Guadeloupe 2020 »

AXE 1 : RENFORCER LA COMPETITIVITE ET L'ATTRACTIVITE DU TERRITOIRE GUADELOUPEEN A L'AIDE D'UNE DIVERSIFICATION ECONOMIQUE	
<p>ENTREPRISE</p> <p>Créer un cadre favorable à la création d'entreprise et à l'emploi durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser le développement et le maintien de l'activité économique des entreprises guadeloupéennes • Améliorer l'accès au financement pour les TPE et les PME • Favoriser l'implantation d'entreprises locales dans les pays voisins
<p>RECHERCHE ET INNOVATION</p> <p>Exploiter le potentiel de la recherche et de l'innovation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la démarche partenariale et la structuration en réseau des acteurs • Valoriser la recherche locale et sa dissémination • Favoriser les liens entre la recherche/innovation et les TPE/PME • Permettre que l'Union Européenne s'appuie sur la Guadeloupe pour renforcer sa place au niveau mondiale dans la lutte contre le changement climatique
<p>TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION (TIC)</p> <p>Améliorer l'accès aux TIC pour les particuliers et les entreprises</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménager le territoire afin de développer l'économie numérique • Démocratiser l'usage des TIC dans le public et le privé • Promouvoir la coopération avec les pays voisins de la Caraïbe à l'aide des TIC



Dossier de presse

TOURISME

Développer un tourisme dynamique, attractif, diversifié et durable

- Dynamiser l'offre d'hébergements touristiques et augmenter le niveau moyen de qualité des prestations proposées
- Améliorer l'offre de produits touristiques
- Mettre en place une stratégie pour le développement d'un tourisme International
- Soutenir la conservation de la culture et l'innovation dans le tourisme
- Faciliter les échanges et augmenter les liaisons avec les îles de la Caraïbes et l'Europe

AGRICULTURE

Accompagner l'agriculture guadeloupéenne vers une agriculture diversifiée et compétitive

- Soutenir l'investissement dans les entreprises agricoles
- Assurer une formation qualifiée et le renouvellement des générations
- Promouvoir une agriculture durable
- Favoriser la production locale
- Améliorer les transferts de connaissance pour une agriculture innovante
- Soutenir la diversification des productions agricoles
- Renforcer la coopération sur les problématiques



PECHE

Traiter la pêche guadeloupéenne dans un volet dédié « PCPPRU »

- Développer et moderniser les métiers de la mer
- Mettre en place un POSEI pêche
- Promouvoir une aquaculture basée à terme sur les espèces locales, privilégiant des productions à faible impact environnemental
- Créer un marché d'intérêt régional
- Encourager la création de réseaux de compétences aquacoles en les dotant de moyens
- Harmoniser et mutualiser les moyens pour la R&D
- Favoriser les échanges de produits entre les pays de la Caraïbe en leur permettant d'accéder aux agréments européens

AXE 2 : PROTEGER L'ENVIRONNEMENT EN RENFORCANT LA DEMARCHE DE DEVELOPPEMENT DURABLE

TRANSPORTS

Faire de la Guadeloupe, un territoire intégré doté d'un ensemble d'infrastructures efficaces et efficientes

- Améliorer l'accessibilité en interne et en externe du territoire en préservant l'environnement
- Doter le territoire d'un réseau de transport efficace
- Renforcer l'attractivité des territoires les plus isolés
- Développer l'intermodalité dans un cadre de développement durable
- Mise en place d'un système de transport de marchandises adapté aux volumes échangés avec les îles voisines

CLIMAT ET ENERGIES

Anticiper et

- Renforcer la prévention des risques naturels
- Promouvoir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique
- Eduquer et sensibiliser la population guadeloupéenne

<p>prévenir les risques naturels et promouvoir une gestion efficace des ressources naturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser le secteur de l'énergie en l'érigeant comme une filière d'avenir • Poursuivre la collaboration de projets liés au développement d'énergies renouvelables
<p>GESTION DES RESSOURCES</p> <p>Promouvoir une utilisation rationnelle des ressources disponibles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Doter le territoire d'équipements structurants performants d'ici 2020 dans le domaine • Assurer une meilleure prise en compte de la préservation de l'environnement • Promouvoir et préserver le patrimoine naturel et culturel • Initier des réunions techniques de portée régionale et créatrice d'emploi • Valoriser la gestion des déchets sur l'ensemble du territoire guadeloupéen • Mettre en cohérence les volets internes et externes de la politique de valorisation des déchets, sur le plan de la coopération économique avec les pays voisins
<p>GESTION DES DECHETS</p> <p>Eriger une filière d'avenir et créatrice d'emplois</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Dynamiser la gestion des déchets en tant que filière d'avenir

AXE 3 : PROMOUVOIR LA COHESION SOCIALE ET LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE, L'EXCLUSION SOCIALE ET LA PAUVRETE

<p>FORMATION ET EMPLOI</p> <p>Adapter la formation et l'emploi en tenant compte des spécificités du tissu économique local</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les ressources humaines • Améliorer la qualité de la formation professionnelle • Promouvoir la mobilité des étudiants et des travailleurs • Promouvoir la formation, la mobilité universitaire et les échanges d'expériences professionnelles avec les pays voisins de la Caraïbe
<p>COHESION SOCIALE</p> <p>Favoriser l'épanouissement de la société guadeloupéenne via le développement d'infrastructures sociales, sportives et culturelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Mettre en place des activités pour l'épanouissement de la jeunesse guadeloupéenne • Lutter contre le décrochage scolaire et l'illettrisme • Répondre aux problèmes de la vie quotidienne des jeunes • Favoriser la mobilité de la population sur l'ensemble du territoire • Favoriser l'apprentissage des langues étrangères • Développer et encadrer l'esprit d'entreprise chez les jeunes
<p>SANTE ET SOLIDARITES</p> <p>Renforcer l'encadrement sanitaire et social de la population guadeloupéenne</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Valoriser les normes sanitaires et phytosanitaires européennes • Lutter contre toutes les formes d'addictions • Améliorer les conditions de l'insertion sociale et professionnelle des chômeurs de longue durée • Encourager les communes et les associations, dans le cadre de services civiques à recruter de nouveaux engagés, dans le secteur de l'environnement, du tourisme,



Dossier de presse

ou encore de la coopération caribéenne (notamment en Haïti ou à la Dominique)



RENCONTRE AVEC
LE COMMISSAIRE JOHANNES HANH

Remise officielle de la
Stratégie Guadeloupe 2020

DISCOURS DE LA PRESIDENTE
DU CONSEIL REGIONAL
DE LA GUADELOUPE

Madame Josette BOREL-LINCERTIN

Bruxelles – mardi 25 juin 2013

Seul le prononcé fait foi



Monsieur le Commissaire,

Monsieur le Président de la Conférence des RUP,

Messieurs les présidents des RUP,

Mesdames et Messieurs les représentants de la commission européenne,

Mesdames et Messieurs les représentants des Etats membres,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualité,

Tout d'abord, permettez-moi de remercier à nouveau Monsieur le Commissaire Johannes HANH de nous offrir l'opportunité d'exprimer nos attentes à travers la présentation de nos plans d'actions dans le cadre de la stratégie Europe 2020.

Dès 1957, l'article 2 du Traité de Rome, se donne pour objectif « de promouvoir le progrès économique et social ainsi qu'un niveau d'emploi élevé, par le renforcement de la cohésion économique conformément aux dispositions du présent traité ».



L'objectif historique de l'Union Européenne est donc de parvenir à une égalisation des conditions de vie pour l'ensemble des citoyens européens.

Cette volonté d'égalisation implique nécessairement de placer de façon générale l'ensemble des régions européennes dans des conditions de développement économique et sociale égalitaire, notamment en termes de production et de concurrence.

En tant que Région ultrapériphérique, nous partageons cet idéal.

En Guadeloupe, nous possédons des atouts naturels et humains sur lesquels nous pouvons nous appuyer davantage pour développer notre société. Par exemple, nous possédons le plus important dispositif de recherche en Outre-Mer.

Je reste persuadée que nous pouvons faire évoluer la situation des RUP aujourd'hui. Il ne s'agit que d'utiliser de façon rationnelle le Traité sur les Fondements de l'Union Européenne.

Il existe une multitude de propositions qui nous permettraient d'assurer un véritable développement économique et social dans nos régions. Des propositions pertinentes formulées à travers les différentes communications de la Commission européenne, les déclarations finales des conférences des présidents des RUP, les rapports Solbès et Letchimy.

Comme les autres RUP, la lutte contre le chômage est une priorité pour la Région Guadeloupe. L'action régionale en faveur des jeunes en difficulté, constituent le socle sur lequel la Région poursuivra son engagement à travers un nouveau plan régional en cours d'élaboration. La volonté de la Région Guadeloupe est de tendre la main aux jeunes en difficulté d'insertion professionnelle, aux familles guadeloupéennes qui vivent en dessous du seuil de pauvreté, aux personnes âgées qui se sentent exclus de notre société.

Face aux nombreux défis, que nous devons relever, j'ai placé le plan d'actions sous le sceau de l'ambition :

Celui-ci se décline en 4 axes :

- **Axe 1** : Renforcer la compétitivité et l'attractivité du territoire Guadeloupéen à l'aide d'une diversification et modernisation économique. Il s'agit de créer un cadre favorable à la création d'entreprise et à l'emploi durable.
- **Axe 2** : Préserver l'environnement en renforçant la démarche de développement durable. Notre région aspire à devenir une économie compétitive, créatrice d'emplois et surtout respectueuse de l'environnement d'ici 2020.
- **Axe 3** : Favoriser l'éducation, la formation et l'accompagnement social pour réduire les risques d'exclusion sociale, de pauvreté. Nous voulons intégrer davantage de Guadeloupéens au marché du travail.

Bien entendu, je ne déclinerai pas en détail le contenu de cette stratégie, qui est, je tiens à le rappeler un document évolutif. Au cours de notre

**Dossier de presse**

première phase d'élaboration, nous avons mis en place une large consultation de nos partenaires socio-économiques et institutionnels. Cette consultation, bien évidemment nécessaire à l'élaboration d'un tel document, a permis à nos partenaires extérieurs de mieux exprimer leurs attentes par rapport à la stratégie Europe 2020. Il y a eu des propositions pertinentes et innovantes que vous retrouverez dans le document.

Notre Région est déjà tournée vers 2020. Un projet guadeloupéen de société est actuellement en cours d'élaboration.

Je crois qu'il est de notre devoir d'introduire également dans le cadre des RUP un volet social fort. En effet, le volet social est une priorité de la Commission européenne mais aussi pour les RUP.

En guise de conclusion, je dirai que la lutte contre le chômage, notamment des jeunes, lutte contre le décrochage scolaire, la mobilisation de tous les acteurs, notamment de ceux de l'économie sociale et solidaire demeureront les principales priorités de notre Région.

Il est désormais temps d'agir. Lorsque la Guadeloupe prendra la Présidence de la Conférence des RUP en octobre prochain, je souhaite que nous poursuivions cette démarche collaborative menée avec succès par nos collègues de la Réunion.

Ma conviction est qu'en travaillant ensemble, comme nous le faisons en ce moment, nous réaliserons des avancées constructives au bénéfice de tous. La concrétisation de la stratégie Guadeloupe 2020 ne se fera pas uniquement par notre volonté, mais aussi avec le soutien de l'Europe.

Toutes nos régions se sont fortement mobilisées pour élaborer leur plan d'action. Il est important pour nous aujourd'hui de savoir exactement quelles suites concrètes, quelles déclinaisons, quelles articulations entre eux et le cadre financier, les PO et les réformes en cours qui seront proposés.

En un mot, quelles réponses concrètes trouveront-elles auprès de la Commission européenne.

Je vous fais confiance Monsieur le Commissaire pour entendre nos voix et que nos propositions ne viennent pas augmenter la longue liste de celles proposition qui existent déjà.

Vous nous écoutez, je formule les vœux que nous soyons enfin entendues.



Je vous remercie.

Contacts presse :

Sylvio COMPPER

Chargé de communication Europe

Sylvio.compper@cr-guadeloupe.fr

0 690 569 259

Cyrielle CUIRASSIER

Chargé de mission Affaires européennes

Cyrielle.cuirassier@cr-guadeloupe.fr

00 32 2 734 49 89